

# Mot du Maire

Merci Eveline de vos bons vœux. Je les accepte ainsi que mon épouse avec joie. Je ne réciterai pas toutes les personnes présentées par Eveline mais Merci à toutes et à tous d'être présents ici ce soir surtout par ces conditions de grand froid.

A mon tour de vous présenter au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, tous mes vœux de Bonne et Heureuse année. Que 2010 vous apporte joie, bonheur et santé ainsi qu'à vos proches et amis.

J'adresse tout particulièrement mes vœux aux personnes touchées par la maladie ou la disparition d'un proche. Que cette année leur apporte tout le réconfort nécessaire pour supporter ces épreuves.

J'excuserai Mrs Jean-Claude Leroy, notre député conseiller général, Guy Hilmoine, maire de Dohem, Elie Gallet, conseiller municipal et Gilles Watelle, président du foyer rural qui n'ont pu être parmi nous ce soir pour des raisons d'empêchement ou de santé.

Delettes est un village qui s'agrandit encore. Cette année, comme l'a dit Eveline, 28 permis de construire, dont 12 nouvelles maisons, ont été délivrés principalement à Westrethem et aux Upens.

En même temps la démographie s'accélère. Actuellement dans notre fichier population, nous recensons environ 1230 habitants alors qu'au dernier recensement nous étions officiellement 1057 habitants.

Cela nous amène une nouvelle population à qui je souhaite la bienvenue dans la Commune. Que vous tous, nouveaux Delettois, puissiez trouver le bonheur et la tranquillité recherchés !

Que le village se développe soit, mais il nous manque un peu l'âme du village ; quelques commerces de base : boulangerie, boucherie, alimentation etc... ou un seul commerce qui englobe tout et qui puisse répondre aux besoins du village. Ce serait une grande joie de voir s'installer ce type de commerce. A qui veut l'entendre !

Pensons que tout le monde n'a pas la possibilité de se déplacer comme bon lui semble et que les transports nous font cruellement défaut.

Le village est réputé calme, néanmoins, nous avons déploré quelques incivilités. En août, des inconnus, quelque peu scrupuleux, se sont introduits par effraction dans notre local technique et se sont emparés d'une grande partie de notre matériel. Le préjudice s'est élevé à près de 25000 € (tondeuses, tronçonneuses, nettoyeur haute pression, voiture, élagueuses, etc...) Une plainte a été déposée et aucune nouvelle jusqu'à ce jour.

Egalement pendant les vacances scolaires, des dégradations ont été commises au groupe scolaire nécessitant l'intervention de la gendarmerie. Je rappelle à ce sujet que les parents sont directement responsables des actes malveillants commis par leurs enfants.

Les vœux sont aussi un moment privilégié pour faire le bilan des actions entreprises dans la commune. Je ne citerai que les principaux car cela prendrait trop de temps.

- Travaux d'assainissements pluviaux à Upen d'Aval rue Pauchet et Westrethem rue du Touquet au droit des nouvelles habitations.

- Grâce à la récupération de l'ancien macadam lors de la mise hors gel du CD 157, il nous a été permis de remettre en état plusieurs kilomètres de chemins ruraux .
- L'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe a contraint la commune à rénover totalement l'ancienne classe maternelle pour y accueillir les élèves à la rentrée de septembre.
- Nettoyage et gravillonnage des deux cimetières d'Upen d'Aval et d'Amont.

La plupart de ces travaux ont été réalisés par nos employés communaux et je ne peux que féliciter leur travail et leur savoir-faire. Du vrai personnel à « toute main »

- Réfection d'une partie du Chemin d'Aire
- Aménagement pour mise en conformité d'une aire de stationnement et de pompage pour les pompiers dans la rue du centre.
- L'entreprise AALys a repris complètement le profil de la cour du groupe scolaire des « 3 Epis » et cette fois à notre satisfaction.
- Moins visible, mais obligatoire, la rédaction du Document Unique. Ce document indique quels sont les modes d'emploi et les règles de sécurité pour chaque outil et produit employés par le personnel de la Commune.

Bien sûr, nous avons aussi des projets pour l'avenir proche et plus lointain :

- L'assainissement pluvial de la rue des Deux Upen avec la création d'un passage piéton. Nous attendons l'octroi de subventions pour lancer les travaux.
- L'aménagement de la rue du Croc.
- L'agrandissement du groupe scolaire a fait également l'objet d'une demande de subventions dont nous attendons les réponses.
- Avec la nouvelle loi sur le handicap, la Mairie n'est plus aux normes pour les accès. L'étude réalisée par l'architecte du CAUE du Conseil Général nous a refroidi quant aux conclusions : il faut tout raser et faire du neuf ! Bien sûr le projet proposé est attractif mais il est à chiffrer ! On y réfléchit. Je pense qu'une solution intermédiaire, beaucoup moins onéreuse, mais pas définitive, pourrait voir le jour si nous avons les accords nécessaires vis-à-vis de la loi qui semble très restrictive.

Dans un autre registre, le syndicat des eaux de Théroouanne – Delettes - Clarques a été dissout pour donner cette compétence au Siden-Sian. Ayant été mis en demeure par le Préfet de tout mettre en œuvre pour trouver une autre solution que le captage entre Delettes et Théroouanne et après réflexion, le Syndicat a préféré, au vu des coûts, confier la compétence à un syndicat intercommunautaire qui possède une grande compétence sur le sujet et n'ayant pas moins de 360 communes dans la région qui lui font confiance.

Nous avons beaucoup d'idées et de projets. Mais en ce début 2010, l'incertitude pesant sur l'avenir de la taxe professionnelle et de sa compensation, les réformes territoriales et des collectivités locales

nous font craindre que des décisions de réduction ou de suspension de subventions ne soient déjà prises à certains niveaux. Cela mettrait un coup de frein sérieux à tous les investissements et nos communes auront plus de difficultés à financer les travaux.

Ceci m'amène au projet d'installation de 4 éoliennes sur notre territoire et précisément à la limite des communes d'Enguinegatte et d'Erny Saint-Julien, qui pourraient nous apporter quelques revenus dont nous avons bien besoin. J'ai été mandaté deux fois par le Conseil Municipal pour mener à bien ce projet. Des dépenses ont déjà été engagées et je ne peux que continuer la procédure en cours, malgré l'acharnement du collectif anti-éolien que vous connaissez. Personnellement, je pense que ce projet serait un atout pour la commune. Je ne voudrais pas, chers amis, qu'il me soit reproché de n'avoir pas profité des avantages qui s'offrent à nous alors que d'autres communes voisines ont su en saisir l'intérêt.

La France va mal, mais entre nous, pas pour tout le monde ! On constate localement que les entreprises ont des difficultés telles que l'on envisage des licenciements secs comme à Arc International à partir de 2011 car il n'y aura plus de plan social. Je n'ose citer les chiffres annoncés dans la presse car c'est énorme. Dans d'autres entreprises, du chômage partiel est programmé et des grèves s'installent. Le taux de chômage atteint des sommets que l'on n'a pas connu depuis longtemps. Je n'oublierai pas les agriculteurs dont le revenu a été divisé par deux si j'en crois les médias. Tout cela est un signe révélateur du malaise qui s'est installé dans la région comme dans d'autres régions également.

2010 sera certainement une année difficile pour nous tous et je ne veux pas être pessimiste mais réaliste.

Je remercie mes adjoints, les Conseillers Municipaux, Mme Delbé, secrétaire de Mairie et tout le personnel communal pour le travail accompli en 2009. Mes remerciements iront également à Mme Vahé directrice du groupe scolaire des « Trois Epis », aux institutrices et instituteur, qui inculquent leur savoir aux enfants, ainsi qu'aux Présidentes, Présidents d'associations et bénévoles qui animent le village.

Encore une Bonne Année et une Bonne Santé à tous.

Jacques Bourdon